

Quelles valeurs pour demain ?

André L. JAUMOTTE

"Les moments de crise produisent un redoublement de vie chez les hommes. Dans une société qui se dissout et se recompose, la lutte des deux génies, le choc du passé et de l'avenir, le mélange des moeurs anciennes et des moeurs nouvelles, forment une combinaison transitoire qui ne laisse pas un moment d'ennui."

Chateaubriand

Mon propos est d'esquisser l'histoire des valeurs actuelles, de faire le constat de leur état et de jeter les jalons de propositions prospectives pour les valeurs de demain dans l'optique des pays industrialisés, plus particulièrement de l'Europe.

Les valeurs principales de la civilisation européenne.

Au-delà de la tradition chrétienne du Moyen-Age, notre civilisation est fille de la Renaissance et des Lumières. Elle a donné au monde des valeurs et des méthodes, longuement muries, qui attestent d'une nature, d'une identité européenne.

Quelles sont-elles ?

- les libertés *d'expression, de pensée, de conscience* que l'on peut faire remonter à Erasme (1469-1536) ;
- la notion *d'immanence* issue de Spinoza (1632-1677) : ce monde est l'horizon total de

l'être ; il n'y a pas de domaine qui lui soit transcendant. Les lois de la nature valent pour toute réalité, réalité humaine comprise.

- La *morale du progrès*, considérée comme la recherche du moindre mal, introduite par Leibniz (1646-1716) et substituée à celle du Bien (absolu) ;

- Les droits de l'homme, issus des Lumières et proclamés par la Révolution française. Le droit divin est remplacé par les droits de l'homme. Dans la société laïque, l'homme est sacralisé comme l'a écrit Dostoiévski : *Si Dieu est mort, alors les hommes deviendront des dieux pour les hommes*. Il faudra attendre 1795 pour que le législateur établisse, en neuf articles, un code des *devoirs de l'homme*, qui vient étayer la déclaration des *droits*. Le vent de l'Histoire a emporté ce complément indispensable à un accomplissement de chaque individu dans la société des hommes ;

- Une entité : la *Nation* issue de la Révolution française. La loi devient le moyen de la Nation (articles 4 à 11 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789). L'individu se confond avec le citoyen : les droits civiques sont une création du XVIII^e siècle ;

- la *démocratie* qui, née en Grèce, se réaffirma d'abord en Grande-Bretagne dès le XVII^e siècle (1688). John Locke (1632-1704) apparaît comme le premier théoricien de la démocratie libérale avec l'affirmation de la séparation des pouvoirs, de la règle de droit et du droit à l'insurrection. Son *Essai sur le gouvernement civil* a influencé tant la Constitution américaine que la proclamation française des droits de l'homme. La séparation des pouvoirs a été analysée par Montesquieu (168 -1755) ;

- l'*éthos de confiance*, esquissé par Montesquieu et Hegel (1770- 1831) qui est la condition de tout développement durable.

Aux valeurs déjà citées, ajoutons la *protection sociale*, elle aussi création européenne.

La première réponse cohérente au problème de la pauvreté date de l'Angleterre élisabéthaine et dure trois siècles. Le *Poor Law Act* de 1601 confère un droit à l'assistance à tout habitant d'une paroisse.

La première mise en oeuvre de la solidarité sociale dans la société industrielle est l'oeuvre de Bismarck, en Allemagne, durant les années 1880. Les caisses de retraite ou de maladie sont créées et gérées par des représentants des travailleurs et des entreprises. L'expérience allemande a influencé toute l'Europe.

L'étape suivante est le système Beveridge (le rapport Beveridge date de 1942). Il repose

sur trois principes nouveaux :

- l'universalité : tout citoyen, indépendamment de sa situation professionnelle, sera protégé contre tous les risques sociaux ;
- l'unicité : un service civique unique sera chargé de gérer l'ensemble des fonds et aides ;
- l'uniformité : chacun percevra des aides en fonction de ses besoins, donc indépendamment de son revenu.

Le Welfare State, l'*Etat-Providence*, naît en 1948 en Grande-Bretagne, avec le vote des premiers impôts devant alimenter le système. Il s'est étendu à toute l'Europe occidentale.

Les Etats-Unis sont un cas à part.

Jusqu'en 1930, le gouvernement fédéral américain refusa toute intervention sociale systématique. L'aide aux nécessiteux était laissée à l'appréciation des Etats fédérés, des municipalités ou des organismes charitables.

La crise des années trente amena le vote du *Social Security Act* de 1935, mais il ne s'agit pas d'une assurance sociale générale. Aujourd'hui, les Etats-Unis restent allergiques à l'Etat-providence du type européen.

L'exclusion sociale y existe, mais ne paraît pas durable, sauf pour les familles noires.

Parmi les méthodes nées en Europe, deux sont capitales :

- la *méthode scientifique ou expérimentale*, dont les sources sont Léonard de Vinci (1452-1519) et après lui Copernic, Galilée, Képler, Huygens et Newton : le langage apte à formuler les lois de la nature est celui des mathématiques ; l'expérience bien menée et bien interrogée est à la fois source et contrôle de la connaissance de la nature ;
- la *technologie*, née de l'application délibérée de la science dans le domaine technique.

Nous avons ainsi dressé un bilan synthétique des valeurs et des méthodes principales qui sont nées en Europe. Elles ont abouti à ce que l'on appelle la *modernité*, caractérisée par deux traits : la croyance dans les vertus de la Raison (comprise comme la faculté pensante) et dans la capacité du progrès scientifique d'induire celui de la civilisation.

Des valeurs en mutation

Ne pas déplorer, ne pas rire, ne pas détester, mais comprendre.

Spinoza

Le ciel des valeurs est un ciel déchiré.

V. Jankelevitch

Quel est l'état de ces valeurs en cette fin de siècle ?

La *liberté d'expression, de pensée, de conscience, la notion d'immanence* sont mises en cause partout où s'affirment les intégrismes, les fondamentalismes. La collusion du religieux et du politique débouche toujours sur l'oppression.

En Europe, pouvoir politique et pouvoir religieux sont séparés depuis le haut Moyen Age (querelle des investitures), chacun cherchant à influencer ou à dominer l'autre, mais n'y parvenant jamais de manière durable. Dans l'islam, l'idée même d'une séparation est anathème, ce qui fragilise les autorités politiques là où une séparation existe (Turquie, Tunisie, Egypte).

Le *libre examen* est menacé lorsque l'instant envahit la conscience dans un monde où les images prolifèrent, car l'*image* qui a le pouvoir de *faire croire* peut être manipulée. Que dirait aujourd'hui Platon, pour qui elle était une réalité pauvre, en constatant sa toute-puissance dans un monde où la réalité s'évalue selon la capacité de montrer ou de se montrer, y compris dans la vie la plus intime à travers les «reality shows» ? Le racolage audiovisuel n'est pas propre à élever l'esprit. Le fait médiatique touche sournoisement le libre-examen, qui est, avant tout, une réflexion personnelle sur la base d'un ensemble de données, elles-mêmes passées au crible de l'examen raisonné. Ainsi, la télévision crée un *homme sans pensée intérieure*.

Les *Droits de l'homme*, universels dans la conception occidentale, posent la question de leur conciliation avec certaines valeurs culturelles. Prenons à nouveau l'exemple de l'islam. L'Université comme lieu de confrontation des idées, la philosophie, la famille n'y jouent pas le même rôle qu'en Occident. Ainsi la famille, absente de la déclaration des droits de l'homme, y est un acteur de droit, le fondement de la hiérarchie sociale. Le Coran et la Sunna (la tradition philosophique) constituent les deux sources pures de l'islam. Le problème est celui des interprétations qui en sont faites par les religieux et le pouvoir

politique, qui entend les utiliser selon ses propres définitions. L'intégrisme, le fondamentalisme, le radicalisme islamique constituent un retour agressif qui enjambe quatorze siècles d'histoire en effaçant le cumul culturel (1). Quoiqu'il en soit, nous devons éviter une sorte de dogmatisme des droits de l'homme lorsqu'ils apparaissent comme en opposition avec l'une ou l'autre valeur d'une culture. Sachons reconnaître la pluralité des fins autonomes, confronter notre identité culturelle à d'autres identités. L'universalisme doit être pluriel. Reconnaître qu'il entre quelque légitimité dans certaines revendications culturelles ou particularistes implique que l'on admette au moins l'ambiguïté de certaines prétentions universalistes. Aller l'un vers l'autre par le chemin séparant deux positions est une tâche difficile.

Grâce à sa flexibilité culturelle, le Japon a réussi une étonnante adaptation. La fusion entre le shintoïsme et le bouddhisme l'illustre, de même que l'adaptation du pays au matérialisme contemporain et à la société de consommation. Cette adaptabilité est le fruit d'une vieille tradition d'ouverture spirituelle et de souplesse mentale qu'il ne faut pas confondre avec l'opportunisme. Il est courant qu'un Japonais soit baptisé shinto, se marie chrétien et meure bouddhiste.

Dans son discours de remerciement à l'Académie française prononcé le 23 juin 1923, Paul Valéry écrit : *Un homme moderne, et c'est en quoi il est moderne, vit familièrement avec une quantité de contraires établis dans la pénombre de sa pensée. J'observerai ici que la tolérance, la liberté des opinions et des croyances est toujours chose fort tardive ; elle ne peut se concevoir, et pénétrer les lois et les moeurs, que dans une époque avancée, quand les esprits se sont progressivement enrichis et affaiblis de leurs différences échangées.* Impossible de mieux exprimer l'idée qui est la nôtre.

Une question majeure est ainsi posée : jusqu'où tolérer ?

Trois principes doivent être respectés : la *liberté individuelle*, le *pluralisme* des manières de vie et la *neutralité* pour empêcher certaines manières de vivre, de devenir hégémoniques, de compromettre l'expression des autres ou, pire, de persécuter. La neutralité de l'Etat est un fondement de la culture politique contemporaine. Il écarte toute forme d'Etat totalitaire ou religieux ; il impose l'impartialité. La tolérance trouve sa limite

(1) L'Indonésie, le quatrième pays le plus peuplé du monde (196,5 millions d'habitants en 1995, dont 86% de musulmans sunnites), offre l'exemple d'un islam doux et ouvert, où des éléments de bouddhisme et d'hindouisme contribuent au syncrétisme

dans l'application du pluralisme, car il peut exister une incompatibilité radicale entre certains modes de vie ou certaines valeurs morales.

L'*Etat-nation* est lui aussi en mutation.

L'évidence territoriale est remise en cause par un ensemble de phénomènes qui n'ont pas de frontière : la pollution de l'air et de l'eau, le commerce de la drogue, le déplacement des capitaux, le libre-échange mondial (GATT).

Les Etats-nations ont abandonné une partie de leur souveraineté à des groupements : l'Union européenne, l'Aléna pour l'Amérique (zone de libre échange entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique). Encore incertaine certes, la C.E.I. (Communauté des Etats Indépendants) a pour vocation de devenir un ensemble euro-asiatique. D'autres rapprochements se développent en Asie du Sud-Est, en Amérique Latine.

L'espace territorial cesse d'être le critère pertinent dans beaucoup de domaines notamment le marché financier, qui est mondialisé, et la recherche scientifique, qui se mondialise.

Devant cet affaiblissement de l'Etat-nation, la politique doit muter. Les conservateurs ne s'y trompent pas et tentent de combattre cet affaiblissement. La question est clairement posée : *comment concevoir la politique et la démocratie dans un monde où les problèmes sont éclatés à plusieurs niveaux ?*

L'Union européenne, elle-même, est en crise. Pour aller de l'avant, il faudrait que les Etats renoncent à des pans entiers de leur souveraineté nationale sur les plans fiscal et social, ce qu'ils ne sont pas prêts à faire. L'élargissement de l'Europe risque de rendre plus difficiles les objectifs de cohérence politique entre les membres de l'Union. L'introduction effective de la monnaie unique sera un indicatif. Aucun engagement réel n'a été pris quand à la mise en oeuvre des propositions contenues dans le Livre blanc de la Communauté, présenté lors du sommet européen de décembre 1993. Si l'Europe économique se fonde sur des intérêts, l'Europe politique est basée sur des valeurs. La première s'appuie sur l'harmonisation, tandis que la seconde doit résoudre des problèmes de société en tenant compte des différences de cultures.

Un mécanisme de politique extérieure et de sécurité commune (PESC) a bien été créé

après Maastricht. Ce deuxième pilier de l'Union européenne (le premier étant l'Union économique et monétaire) ne fonctionne pas encore réellement. Les crises dans les Balkans et en Afrique démontrent que l'Europe est encore loin de réaliser une diplomatie commune. Comment agir là où est revenu les temps des tribus, des ethnies et des folies ?

La démocratie est aujourd'hui en proie à trois crises ;

La crise de la *représentation* est évidente après les «affaires» qui ont secoué ou secouent la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la France, la Grande-Bretagne, le Japon et aussi les Etats-Unis. La démocratie ne se vérifie pas seulement dans le fonctionnement des institutions, mais aussi dans le degré de confiance et d'estime du citoyen envers les élus. Il y a aujourd'hui dégradation.

La crise de la *citoyenneté* est marquée par la désaffection du public qui explique les tendances électorales.

La crise de la *politique* est renforcée par la fin des idéologies, la technicisation du pouvoir, son manque d'efficacité, l'absence de visions sociétales et de projets à long terme et surtout la globalisation, la mondialisation, qui enlève à l'homme politique des moyens d'action.

La Belgique politique ne donne pas un bon exemple. Elle a acheté la paix sociale et la paix communautaire à crédit. L'endettement, qui représentait moins de 40 % du P.I.B. en 1970 est à 134% aujourd'hui, l'un des plus élevés des pays industrialisés.

La démocratie moderne est devenue complexe.

Elle repose sur le socle de trois pouvoirs indépendants (parlementaire, exécutif et judiciaire), mais les partenaires sociaux (syndicats, employeurs, mutualités, médecins,...) constituent un autre pôle. L'équilibre de l'ensemble naît de la répartition des tâches. La politique ne peut pas ignorer les partenaires sociaux comme le démontrent des crises récentes, mais elle doit éviter le risque de balkanisation de la vie sociale, chaque groupe de pression entendant tout à la fois préserver ses privilèges et en acquérir d'autres.

Il ne faut pas sous-estimer l'influence des médias sur le processus démocratique : la presse avec ses révélations fracassantes, la télévision, qui propose une sorte de démocratie directe par ses journaux télévisés et plus encore par ses émissions politiques. Les politiques ont

compris le pouvoir d'attraction de la télévision, eux qui sont devenus si avides d'images télévisuelles, avec un objectif : séduire. Or, les émissions de télévision aux heures d'écoute maximale sont simplificatrices. Elle visent à séduire plus qu'à informer en profondeur, exception faite de certains programmes tardifs. En fait, la télévision regardée par l'homme moyen ne sert pas la démocratie définie par la participation *réfléchie* des citoyens aux problèmes de la Cité. Elle a oublié que la souffrance du monde a besoin de temps afin d'entrer dans l'esprit pour y délivrer son sens. Elle reste à distance constante des choses dont elle ne montre que la surface. La presse et les médias constituent en fait un quatrième pouvoir. Deux problèmes sont posés à son sujet :

- pour la presse et les médias eux-mêmes : être objectif sans renoncer à incarner certaines positions ;
- pour les rapports entre les groupes, notamment les rapports de la justice avec la presse et les médias : établir des règles déontologiques et les faire respecter.

Alain Peyrefitte (2) a magnifiquement posé la base de l'économie. Quelle psychologie, quelle mentalité, quelle motivation la fondent ? La psychologie de la liberté, la mentalité de la confiance, la motivation de la responsabilité.

Peyrefitte démontre que l'état de confiance (valeur européenne) est en arrière-plan de tout développement réel et durable.

La *crise économique* pose aujourd'hui le problème du sens de l'économie. La finalité de l'économie, dans l'immédiate après-guerre, a été la *reconstruction*. Dans la décennie 60, la *croissance* tout court. Dans les années 70 et 80, la *croissance qualitative*.

Aujourd'hui, le sens pris est clair : c'est la *compétitivité* qui a cessé d'être un *moyen* pour devenir une *fin*. La recherche forcenée de la compétitivité mène à un affaiblissement du contrat social et à une augmentation des exclusions sociales, phénomènes que nous vivons douloureusement. Le contrat social que nous avons construit est une valeur. Dès lors, le défi est clair : *maintenir la compétitivité en évitant la dislocation sociale*.

Le marché existe et il n'est pas question de minimiser le bénéfice de la concurrence, mais on ne peut faire abstraction des stratégies de puissance et de domination des acteurs capitalistes qui peuvent le fausser.

(2) Alain Peyrefitte, *La société de confiance*, Edition Odile Jacob, Paris, 1995

La compétition, qui monte en puissance, ne sera bénéfique que si l'on parvient à établir un équilibre subtil entre concurrence et coopération, entre efficacité économique et justice sociale. Il faut un ordre, qui ne peut être le fruit naturel des forces capitalistes. Le contrepoids politique à l'économique est devenu insuffisant. Le risque de perversion du marché ne doit pas servir à le déprécier lui-même, mais les mécanismes du marché doivent comporter des amortisseurs et même parfois des freins.

Nous venons de parler de l'affaiblissement du *contrat social*. En fait, c'est tout l'édifice de la *protection sociale* européenne qui devra s'adapter aux trois ruptures qui marqueront le début du siècle prochain : le changement de la structure démographique, le problème de la responsabilité, le progrès de la médecine.

Changement de la structure démographique : cinq générations cohabitent aujourd'hui. Fragilité des unions d'un côté, coexistence et liens prolongés entre générations de l'autre, la famille est en train de poursuivre sa mutation. Deux parmi ces générations travaillent. on aboutit à une société à majorité de non-emploi. Comment l'organiser sans être injuste envers les travailleurs qui couvrent finalement la charge des pensions ?

La générosité de la sécurité sociale incite au risque : sports violents, vitesses, surconsommation médicale. Une société d'irresponsabilité s'instaure en silence. Or, la *responsabilité* devra se renforcer au XXIème siècle pour faire face aux besoins de la sécurité sociale. Il faudra parvenir à faire décroître les risques sociaux.

Des pistes nouvelles s'ouvrent en médecine : médecine prédictive, médecine génétique, médecine curative adaptée aux trois âges de la vie. La demande médicale va continuer à croître.

Le système de financement actuel est à bout de souffle. Son dernier avatar est le projet de contribution sociale généralisée, c'est-à-dire touchant les revenus du capital comme le travail.

Le temps est venu d'une réflexion sur la politique médicale et la manière de l'appliquer.

La somme de ces trois ruptures exigera de *rebâtir le modèle social-européen*, comme un *modèle consensuel* conciliant solidarité sociale et performance économique.

Je ne peux quitter cette analyse de l'état de nos valeurs sans dire un mot du SIDA. En 1975, Malraux signalait dans un entretien la peur de «voir arriver quelque chose comme les épidémies d'autrefois».

La «chose» est là, établie, le SIDA et dans une moindre mesure parce que localisé, le virus Ebola.

Notre société pensait être au-delà de l'âge des épidémies.

Après Hiroshima et le doute sur la science qui en a été la conséquence, elle gardait une confiance totale dans la médecine et ses progrès. Et tout à coup, la médecine a buté sur le SIDA. Il a fallu accepter une maladie qui contredisait l'idéologie du progrès médical et la libération de tous les tabous, y compris ceux relatifs au sexe.

Pourquoi le SIDA est-il la seule maladie contre laquelle on manifeste tout en sachant que les manifestations ne peuvent rien contre la maladie elle-même ?

Le SIDA impose une interrogation totale. Tout s'y trouve en jeu : le biologique, l'affect, le social, le culturel, le politique, la morale. En outre, le SIDA a redonné une présence à la mort que la modernité conquérante avait réduit à l'état de traces. Il nous force à retrouver des langages et des rites, au-delà de l'évitement, de l'escamotage. Il nous force à regarder à nouveau la mort.

A la contestation des valeurs que nous venons d'analyser, s'ajoute une crise de l'individu due à l'érosion de ses ancrages, qui en fait un être plus libre d'attaches : accroissement de la mobilité géographique (entre la naissance et la mort), de la mobilité sociale (différence avec les parents), de la mobilité matrimoniale (divorces, cohabitations), de la mobilité politique (volatilité de l'électorat). Et cet individu merveilleusement libre cherche ce qui donne à sa vie un sens et au bonheur sa substance. Pascal Bruckner dans *La Tentation de l'innocence* (3) pose le problème de la responsabilité individuelle, qui disparaît sous la fausse légitimité d'un droit absolu à la jouissance immédiate et au divertissement quasi permanent. L'individu, dit-il, joue tour à tour l'enfant innocent ou la victime souffrante. Dans ce monde «victimomane», l'identité souffrante donnerait des droits, et d'abord le droit

(3) Grasset, Paris, 1995

à l'admiration... et à la réparation. Graves symptômes du terrorisme intellectuel rampant que recèle le «politiquement correct».

Paul Valéry, dans son Discours de remerciement à l'Académie française que j'ai déjà cité, texte prémonitoire, écrit : *Il n'est pas de tradition qui puisse subsister autrement que par artifice dans cette mêlée de nouveautés. Un temps qui s'interroge sur tout, qui vit de tout essayer, de tout regarder comme perfectible et donc provisoire ; qui ne peut plus rien concevoir qu'à titre d'essai, de valeur de transition, ne saurait être un temps de repos...*

La contestation des valeurs adjointe à la crise de l'individu ne doit pas voiler la partie favorable du bilan du modernisme :

- dans la vie sociale : il suffit de comparer la condition ouvrière il y a un siècle et aujourd'hui ;
- dans la durée de vie et l'état de santé ;
- dans la vie spirituelle : la discussion scientifique a cessé d'être influencée par des questions idéologiques ; il reste à la réconcilier avec le discours philosophique.

Sans doute, jamais les problèmes éthiques n'ont été aussi nombreux et importants. Mais la discussion - car discussion il y a - est basée sur des questions de valeurs qui n'appartiennent pas au domaine de la science et qui sont irréductibles dans un monde qui a tenté d'évacuer toute transcendance.

Les atouts de l'Europe après un demi-siècle de paix et de solidarité, ce qu'elle n'avait jamais connu dans son histoire, restent nombreux : une épargne élevée, une recherche développée, une main-d'oeuvre qualifiée, un tissu industriel dense, une infrastructure de qualité, un marché de 345 millions de personnes.

Ses faiblesses sont d'avoir été trop loin dans la substitution du capital au travail, d'être frileuse pour le capital à risque, d'avoir un système de protection sociale favorisant la passivité et d'avoir trop peu de flexibilité dans le marché du travail.

La grande question est de poursuivre une dialectique féconde entre l'effort vers l'unité et la permanence indispensable des diversités.

Mais l'Europe a su jusqu'à présent éviter certaines dérives américaines : obsession du

harcèlement sexuel, mode de la psychothérapie, déviations absurdes de la *political correctness*, dictatures des minorités raciales, sexuelles et culturelles.

Qu'en est-il des méthodes ?

La *méthode scientifique* expérimentale a triomphé ; il n'y a aujourd'hui qu'une science au monde, de l'Europe aux Etats-Unis, au Japon, à la Chine. La méthode scientifique est objective et universelle : ceci provient de son statut expérimental, car toutes les mesures, toutes les vérifications sont indépendantes de l'observateur.

Dans la science, notre siècle a apporté des révolutions conceptuelles : théorie des quantas, relativité, théorie du big bang, physique des particules, biologie moléculaire, génie génétique, et plus récemment théorie du chaos.

Dans ses travaux plus récents, Ilya Prigogine (4) et son équipe ont montré que l'on peut incorporer l'instabilité, le chaos dans les lois de la nature classique ou quantique.

Ces loi n'expriment plus des certitudes mais des «possibilité».

Une conception nouvelle de la nature émerge qui n'oppose plus l'homme avec sa créativité à une nature inerte et automatique. Ainsi la fin de notre siècle verrait un début de réponse au conflit entre «être» et «devenir», qui a dominé la pensée occidentale depuis Parménide et Héraclite il y deux-mille-cinq-cents ans.

Si le domaine du Vrai appartient à la science, nous avons appris, depuis les Lumières, qu'elle n'est pas le domaine du Bien. Depuis la bombe atomique, la science est ressentie comme ambivalente, potentiellement aussi dangereuse que bénéfique.

Quant à la *technologie*, elle est constamment mise en accusation pour les atteintes à l'environnement, pour les déchets qu'elle produit, pour ses effets sur l'emploi.

Devant l'ampleur de certains risques technologiques, la société a pris conscience d'une vulnérabilité nouvelle. Des risques immenses se découvrent, parfois imprévus, parfois imprévisibles au moment où ils ont été créés. Les mécanismes classiques de couverture

(4) Ilya Prigogine, *Les lois du chaos*, Flammarion, Paris, 1994,
et *La fin des certitudes*, Odile Jacob, Paris, 1995

sont insuffisants lorsqu'il y a un risque, très faible d'ailleurs, d'un accident gravissime. Le meilleur exemple est la production d'énergie électrique par fission nucléaire avec la catastrophe de Tchernobyl. Les conséquences de l'accident majeur, de probabilité très faible, doivent être envisagées et couvertes.

Le défi qui se présente à nos sociétés est de parvenir à assurer la poursuite de la croissance des connaissances tout en exerçant une maîtrise sans cesse accrue sur les pouvoirs qui en résultent. La technologie garde cependant son caractère à la fois expansif (multipliant énergie et ressources) et créatif (assurant le passage du moins au plus).

Quelles valeurs pour demain ?

C'est dans ce monde qu'il faut chercher un autre monde .

Léon Blum

Rien ne continue jamais qu'à la condition de changer.

André Comte-Sponville.

Nous ne reprendrons pas systématiquement toutes les valeurs citées et analysées. Nous tenterons de construire quelques poteaux indicateurs vers les routes de demain.

L'interrogation fondamentale est due à Camus : *il s'agit de savoir si l'homme, sans le secours de l'éternel ou de la pensée rationaliste, peut créer à lui seul ses propres valeurs.*

Cette citation nous situe d'emblée dans l'immanence et réaffirme comme valeur fondamentale universelle et intemporelle le libre examen, c'est-à-dire l'analyse personnelle en dehors de tout dogmatisme. Une société peut-elle fonctionner sans l'idée partagée par ses membres d'un avenir commun ? Le libre examen peut-il devenir cette idée partagée ?

La méthode scientifique est, elle aussi, universelle et intemporelle. Elle pourra donner au XXIème siècle d'autres bouleversements aussi importants que ceux du XXè siècle. (5).

(5) André L. Jaumotte. *L'essor scientifique de l'Europe au XXème siècle.*
Dans la *Revue générale*, 2, 1996, pp.35-52

La question actuelle ne vise plus la méthodologie des sciences, mais bien le dynamisme qui anime le vouloir connaître, le vouloir savoir. L'arc est tendu mais nul ne maîtrise la destination de la flèche. L'esprit qui anime le vouloir connaître n'est pas objectivable en termes de destination. Et c'est cette destination qui peut bouleverser la société. La destination de la science et de la technologie se pose en termes de valeurs. La réponse est donc dans une raison éthique, enracinée dans la libre discussion, dans le discours argumenté, dans le consensus, provisoire par essence. Le noyau de l'éthique de demain est donc dans l'idée d'un débat sans entraves, dominé par la conscience de la *responsabilité*. Il faut continuer à traquer, à délimiter le non-savoir dont s'environne tout savoir. L'ignorance ne s'oppose pas au savoir comme à son contraire, mais elle en est indissociable. L'ignorance devient active si elle est réfléchie et finalement, productive de savoir. Le sens de l'univers est dans ce que nous ne savons pas.

Le principe de responsabilité et ses applications.

Le Principe de responsabilité, du philosophe allemand Hans Jonas (1979), qui est mort en 1993, est un texte fondateur. La préservation de l'espèce humaine, que nous savons maintenant périssable, nous impose deux obligations envers la nature : la nature en nous, c'est-à-dire l'identité génétique de l'espèce, et la nature autour de nous, c'est-à-dire la biosphère.

Jonas exprime l'idée qu'il faut anticiper les conséquences potentiellement destructrices de nos actions, car le pouvoir des sciences et des techniques nous confère la responsabilité de léguer aux générations futures une terre habitable. D'où la maxime de Jonas que nous ferons volontiers nôtre : *Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur la terre et de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour toute possibilité d'une telle vie.*

Tel est le principe qui doit guider la bioéthique et l'éthique écologique.

La bioéthique concerne la maîtrise de la reproduction, le génie génétique et les possibilités des neurosciences.

Qui doit mettre en oeuvre le *principe de responsabilité* et du respect de la personne humaine ? Les Comités de bioéthique. Créés par les médecins sous la forme de Comités d'éthique hospitalo-universitaire, ils ont été suivis de Comités nationaux (dès 1983 pour la

France). Une troisième période se prépare : celle de Comités internationaux.

Le principe de responsabilité doit guider aussi l'éthique écologiste. Deux écueils doivent être ici évités : la *réduction personnaliste*, soucieuse de l'épanouissement de la personne humaine, mais ne tenant pas assez compte de la biosphère ; la *réduction naturaliste* cherchant avant tout à éviter les perturbations de la biosphère et lui confèrent même un droit supérieur à celui des droits de l'homme. Les mots clés de la solution de tous les problèmes écologiques devront être : *responsabilité, consensus et modération*.

A l'éthique de conviction doit se substituer une éthique de responsabilité.

Donner à l'économie un sens renouvelé

Du point de vue de l'économie, nous devons imaginer une *autre* croissance adaptée à la notion de *développement durable* (*sustainable development*) et à une situation nouvelle, une croissance équilibrée.

Octavio Paz, dans son discours de Stockholm (1990), à l'occasion de la remise du prix Nobel, le disait déjà : *Penser l'aujourd'hui signifie, avant toute chose, retrouver le regard critique. Par exemple, le triomphe de l'économie de marché - qui l'emporte par forfait - ne donne pas seulement des occasions de se réjouir. Le marché est un mécanisme efficace, soit, mais, comme tous les mécanismes, il n'a ni conscience ni miséricorde. Il faut trouver la façon de l'intégrer à la société de telle sorte qu'il devienne l'expression du pacte social et un instrument de justice et d'équité. Les sociétés démocratiques développées ont atteint un degré enviable de prospérité ; en même temps, ce sont des îlots d'abondance dans l'océan de la misère universelle. Le thème de l'économie de marché entretient une étroite relation avec celui de la détérioration du milieu ambiant. La pollution n'infeste pas seulement l'air, les fleuves, et les forêts, mais les âmes. Une société possédée par la frénésie de produire toujours plus pour consommer plus encore, tend à convertir les idées, les sentiments, l'art, l'amour, l'amitié et les personnes elles-mêmes en objets de consommation. Tout se résout en chose qui s'achète, s'utilise et se jette à la poubelle. Jamais une société n'avait produit autant de déchets que la nôtre. Déchets matériels - et moraux.*

La réflexion sur le maintenant n'implique pas de renoncer au futur ni d'oublier le passé : le présent est le rendez-vous des trois temps.

C'est la base même de la réflexion sur le développement durable défini comme un processus, qui répond aux besoins du présent sans mettre en péril la capacité des générations futures de satisfaire à leurs propres besoins.

Relancer l'emploi

On produit de plus en plus de richesse avec moins de monde. Entre 1955 et 1985, on a multiplié par trois les richesses produites en Europe et on a réduit de 20% le volume de travail nécessaire pour les produire. Comme le mouvement continue, il s'impose de repenser le système du travail. Aujourd'hui, on a en Europe 11% de chômeurs, qui éprouvent un sentiment d'inutilité sociale. Et les autres, les travailleurs, craignent l'avenir. Un grand débat s'instaure autour de la répartition du travail et des richesses pour rendre une utilité à ceux qui n'en ont pas.

Le taux de chômage dans l'Union européenne est quasi le double des Etats-Unis et le triple du Japon. C'est dire que le chômage européen est plus structurel que conjoncturel.

Les causes ont été mal analysées ; la plupart sont spécifiques à l'Europe :

- le coût élevé du travail peu qualifié, qui encourage les investissements de rationalisation et freine la création d'emplois de service ;
- le vieillissement des systèmes d'emploi, la législation du travail, la politique de l'emploi (6), les possibilités de flexibilité interne et externe à l'entreprise, la protection sociale, formant un ensemble complexe et contraignant ; l'appareil d'éducation et de formation est mal adapté à l'évolution rapide des techniques ; le risque à l'embauche est devenu insupportable ;
- l'industrie trop axée sur les secteurs traditionnels ;

(6) En Belgique, la paix sociale a été achetée en augmentant les salaires de ceux qui ont déjà un emploi. La Belgique cumule le coût salarial le plus élevé d'Europe des quinze (avec l'Allemagne), la durée moyenne de travail la plus faible (38h/semaine), un taux de chômage élevé (14,5%) et le taux le plus élevé de chômage des moins de 25 ans (24%) à l'exception de l'Espagne. La rémunération nette représente 46,8% du coût salarial, soit le chiffre le plus bas des pays industrialisés (52,6% en Allemagne, 55% en France). On y préfère l'épargne, devenue la plus haute d'Europe, à l'investissement productif ou même spéculatif. En face de cela, deux points favorables : la productivité élevée de la main-d'oeuvre et la balance largement positive du commerce extérieur. La crise en Belgique, c'est simplement la réalité qui se rappelle à celui qui a trop longtemps vécu à crédit, l'échéance brutale d'engagements inconsidérés.

- la concurrence des nouveaux pays industrialisés et des pays de l'Est européen.

Pour relancer la création d'emplois, il faudrait inverser toutes ces tendances, donc :

- réduire le coût salarial (et non le *salaire net*) du travail peu ou non qualifié, donc les charges sociales qui l'augmentent ;
- accroître la flexibilité interne et externe ;
- rénover profondément les politiques de l'emploi en visant une politique active de l'emploi (à l'instar de la Suède) ;
- favoriser vigoureusement la décentralisation et l'initiative ;
- se porter à la rencontre des besoins nouveaux ou insuffisamment couverts et les exploiter ;
- adapter l'éducation et la formation à l'évolution des techniques et aux techniques nouvelles.

Le Livre blanc de la Commission européenne (1993), *Croissance, compétitivité, emploi* développe chacune de ces propositions.

Dans le chômage, c'est moins la diminution du nombre d'emploi qui est en cause que l'augmentation de la demande par le double effet de la démographie et surtout de la progression de l'emploi féminin. En France par exemple, les femmes au travail aujourd'hui sont plus de 11 millions contre 6,6 millions en 1966. La différence est proche de cinq millions, chiffre du chômage actuel dans le pays.

Peut-on agir sur une telle situation sans toucher au tabou occidental d'une stricte égalité entre l'homme et la femme ? La Suède donne l'exemple d'un pays où le développement du travail féminin a été conjugué avec des mesures d'accompagnement. En 1988, y a été instauré une véritable assurance parentale permettant à *l'un ou l'autre parent* de rester au foyer ; le montant de cette assurance de de 90% du revenu normal du parent, pendant un an. Au-delà, le père ou la mère reçoit un montant forfaitaire. Qu'observe-t-on ? une augmentation de la natalité (deux enfants par femme) devenue une des plus élevées de l'U.E., bien que les femmes suédoises aient un taux d'activité parmi les plus hauts de l'U.E. : 85% dont 35% à temps partiel. Le travail à temps partiel est appelé à se développer, malgré l'opposition syndicale.

Le partage de l'emploi par la réduction du temps de travail est une piste souvent évoquée

et depuis longtemps, comme une panacée. Remarquons d'abord que la réduction du temps de travail n'est pas neutre sur la quantité du travail offerte et demandée. Elle détruit des emplois, car elle pousse à réaliser des gains de productivité latents (il y en a partout) et elle incite de nouvelles catégories de population à se présenter sur un marché du travail plus attractif. Deux effets pervers. Remarquons que l'Allemagne et la Belgique, qui ont les temps de travail les plus réduits en Europe, ont un chômage élevé, à l'inverse de la Grande-Bretagne.

Maintenir la rémunération pour un temps de travail réduit constitue une impossibilité économique pour les entreprises soumises à une concurrence chaque jour plus rude. Inversement, supposer que le travailleur, séduit par un gain de temps libre, consentirait aisément à une amputation de son pouvoir d'achat est illusoire.

Des formules ont été proposées soit par prime à qui consentirait un tel abandon, soit par compensation partielle en diminuant les charges fiscales.

Elles pourraient être acceptées dans les entreprises en difficulté ou l'appel à la solidarité a plus de chance d'être entendu. Le cas de Volkswagen en Allemagne l'illustre.

Des hypothèses plus hardies peuvent être envisagées comme une dissociation entre le monde de la vie sociale et privée et celui du travail. Un revenu de subsistance serait assuré à tout citoyen (7). Le supplément viendrait du travail, mais chacun serait libre d'en aménager le temps et le niveau en fonction de son objectif personnel quant au revenu souhaité au-delà du minimum garanti. Ce serait un système généralisé de travail à temps partiel, ne travaillant à plein temps que ceux qui le veulent.

Repenser l'Etat providence

L'Etat providence reposait à l'origine sur le principe de l'assurance : les actifs paient principalement pour les actifs, c'est-à-dire eux-mêmes. L'indemnisation est la contrepartie de la cotisation. Le mécanisme conciliait individualisme et solidarité.

(7) Jean-Marc Ferry, *Allocution universelle - Pour un revenu de citoyenneté*, Editions du Cerf, Collection Humanités, 1995

Aujourd'hui, les actifs ont pris conscience qu'ils paient surtout pour les inactifs : les chômeurs et les retraités de plus en plus nombreux, qui vivent de plus en plus longtemps. On court à la révolte des actifs dans la société de dépendance organisée à laquelle l'Etat providence a abouti.

Les charges sociales prélevées sur les travailleurs et les salariés ont été augmentées, pénalisant l'emploi et le travail. Comme ces prélèvements ne peuvent être augmentés indéfiniment, on s'est tourné vers la maîtrise, c'est-à-dire la limitation, des dépenses de soins et une pression sur le prix des médicaments. Le système est à bout de souffle.

Une solution possible est de revenir à la logique de l'assurance en rendant celle-ci concurrentielle. Il suffirait de supprimer le *monopole* de la sécurité sociale, de permettre à chacun de toucher son salaire (charges salariales et charges patronales comprises), avec l'obligation d'assurance, mais la liberté de choisir entre la sécurité sociale ou d'autres assurances.

L'Union européenne a ouvert cette voie par deux directives (18 juin et 10 novembre 1992) donnant la possibilité, pour tout assureur agréé, de couvrir n'importe quel risque, mettant ainsi fin à tout monopole. La date d'entrée était fixée au 1er juillet 1994, mais ces directives ne sont pas encore sanctionnées par des lois d'application dans la plupart des pays européens.

Un mirage à l'horizon : la société de l'information

Par analogie avec l'infrastructure routière, on appelle *autoroutes de l'information* des réseaux physiques (fibres optiques) véhiculant des signaux numériques à très haut débit et pouvant notamment supporter des services multimédia (convergence de l'informatique et de l'audiovisuel). Elles seront pour les économies du XXI^e siècle l'équivalent de ce que fut le transport aérien pour le XX^e siècle et le transport ferroviaire pour le XIX^e siècle.

Un réseau, inauguré par le département de la défense des Etats-Unis, INTERNET, connaît déjà aujourd'hui un grand développement. Nos bibliothèques universitaires, par exemple, y sont reliées et leurs catalogues sont interconnectés. Il permet l'accès à des banques de données, notamment des banques bibliographiques, des banques factuelles (banque de la

biologie moléculaire, banque astronomique), banque de texte intégral (rapports internes et publics de certains laboratoires), etc. (8)

De multiples services sont en cours de mise en place : téléconférence, téléachat, télépaiement, vidéo au choix, télétravail.

Le télétravail n'est pas encore développé en Europe, mais il touche déjà six millions de personnes aux Etats-Unis.

Ce sera la fin des frontières entre le son, l'image, le texte imprimé, entre le téléphone, la télévision, l'ordinateur, entre l'entreprise et la maison, le travail et la détente. L'appareil de demain ne sera pas passif, mais nous permettra d'intervenir sur le contenu des émissions.

Un prodigieux développement technique est en cours. Cette expansion est accompagnée d'un discours tendant à montrer que cette vaste architecture technique d'information créera un lien social renouvelé, une civilité assistée par ordinateur et la mise en place d'une intelligence collective.

Une telle vision est réductrice : elle confond l'*information*, numérisable et échangeable sur réseaux, et la *connaissance*, qui est davantage que le produit d'un collectif d'intelligence.

D'après certains, les autoroutes de l'information seraient pour nous l'équivalent de ce qu'a représenté le langage pour les hommes du Neandertal et l'imprimerie après Gutenberg. On entrerait réellement dans le village universel prédit par Mac Luhan il y a un quart de siècle déjà.

Un tel message perd de vue que les autoroutes de l'information sont un projet apolitique. Ce projet ne véhicule en lui aucune valeur. Il n'est qu'un *moyen*, dont il nous reste à définir les fins.

Les valeurs d'égalité, de partage des connaissances, qui restent l'horizon de tout homme de bonne volonté, ne seront pas réalisées par les autoroutes de l'information. Il faudra -au

(8) Dès aujourd'hui, on peut lire sur Internet le dernier livre de Jean-Paul II, *Entrez dans l'espérance*, et cela dans la traduction de son choix puisqu'il est accessible en trente-sept langues. Le Vatican a vendu les droits de publication du catalogue de sa bibliothèque au patron de C.N.N., Ted Turner.

contraire- en poursuivant le combat quotidien pour ces valeurs, éviter leur atonie en exerçant une régulation critique de la communication. Il va de soi qu'un profond changement de société leur est lié ; à nous d'éviter que le principe du marché ne s'étende à l'ensemble des activités humaines. Là est le danger pour la société de l'information.

Comment éviter les abîmes de la solitude et de l'incompréhension dans un monde où les techniques de l'information vont vers un développement inouï ?

Comment éviter aussi que l'anglais ne devienne l'unique langue de cette information ? Le combat est en cours, non pour supplanter l'anglais, mais pour assurer la présence d'autres langues comme le français, l'allemand, l'espagnol...

Adapter et renouveler la démocratie

En fin du livre intitulé *Le passé d'une illusion*, François Furet (9) conclut : *La démocratie fabrique par sa seule existence le besoin d'un monde postérieur à la bourgeoisie et au capital, où pourrait s'épanouir une véritable communauté humaine.* (La faillite du communisme est sans recours).

Quelle forme, ce besoin prendra-t-il demain ?

Sur quoi sera-t-il fondé ?

Le fondement restera la trilogie de toute démocratie : respect des droits de l'homme, liberté de la presse, indépendance de la justice. Nous voudrions y ajouter la stabilité de la monnaie, non comme un choix économique, mais comme une valeur morale, le respect du contrat tacitement conclu avec les citoyens que les signes monétaires -fruit de leur travail- conservent leur valeur.

Il convient cependant de réfléchir sur le fondement même de la démocratie représentative : est-elle plus que le meilleur régime possible pour l'Etat nation à l'âge industriel, un mode de fonctionnement assurant à la fois le bien-être et la liberté de l'individu ?

Comme l'a écrit Montesquieu, pour lutter contre les abus, il faut en démocratie que par la

(9) Laffont - Calmann-Lévy, Paris, 1995

disposition des choses le pouvoir arrête le pouvoir. Il faut éviter la collusion entre le politique, le médiatique et le financier, caractéristique des années 80, chacun *aidant* l'autre au lieu de le contrôler. Il a fallu l'interposition du judiciaire pour mettre fin à cette dérive.

Il faut donc indiquer clairement la nature des relations acceptables et leurs bornes. Les sphères du politique, de l'économique et de l'information doivent être soigneusement distinguées, chacune d'elle servant de contre-pouvoir aux autres.

L'organisation doit être basée sur le principe de *subsidiarité*, laissant son domaine à chaque niveau du pouvoir : local, régional, national, supranational. L'autonomie doit être maximale à chaque étape de façon à réaliser des politiques de proximité. Le tout doit être interactif. Le recouvrement des compétences doit être minimal. L'organisation fédérale belge, bonne en principe, prêche par un excès d'interaction et une pléthore de zones de recouvrements qui la rend lourde, peu efficace, source de conflits.

L'organisation de la démocratie doit tenir compte du fait que notre philosophie est devenue relativiste ; la frontière doit être respectée entre *la certitude morale personnelle et l'ordre moral dominant*, qui est une expression des croyances collectives de la société. L'essentiel est de préserver l'indépendance d'esprit et d'éviter l'appauvrissement des consciences.

Nous sommes ainsi dans la lignée de la pensée du philosophe Karl Popper (10).

Parallèlement à sa conception faillibiliste de la connaissance, Karl Popper a élaboré une critique systématique et magistrale du dogmatisme totalitaire.

Au dictateur omniscient, il oppose l'ingénieur social démocrate, conscient de ses limites, ouvert à la critique, soucieux de réformes ponctuelles et fragmentaires plutôt que de vastes projets révolutionnaires aux conséquences aléatoires.

Il tente de répondre -c'était notre but aussi- à la question : comment vivre la liberté dans une société égalitaire ? La démocratie apparaît alors comme une saine gestion des conflits inhérents aux effets croisés des dialectiques de l'égalité, de la socialisation et de l'universalisation. La vraie liberté demande une raison modérée et sobre. Puisse-t-elle être aussi la règle de conduite de chaque citoyen.

(10) Karl Popper, *The logic of Scientific discovery*, 1959, Traduction P. Devaux et N. Thyssen-Rutten, Paris, Payot, 1973

Nous sommes à la recherche de valeurs qui donnent un sens aux horizons nouveaux que nous avons ouverts, exactement comme la pensée des Lumières l'a fait pour les soixante-quinze ans qui ont suivi la mort de Louis XIV, transformant la société, bouleversant les rapports sociaux et changeant «l'âme des peuples».

Les hommes font leur histoire plus qu'ils ne la subissent et nous ne vivons pas la fin de l'histoire mais une histoire renouvelée. Le rôle des intellectuels est d'être partout et toujours au service de la liberté, de la justice et de la solidarité. Chacun de nous doit continuer de croire que, par son action jointe à celle des autres, demain peut être meilleur qu'aujourd'hui et qu'un monde raisonnable n'est pas utopique (11).

L'homme, disait déjà Max Weber, est un animal suspendu dans un réseau de sens qu'il a lui-même tissé.

Il faut recomposer un réseau qui soit un nouvel espace éthique commun, adapté au temps qui vient, le temps de la connaissance sans certitude, car nous vivons la fin des certitudes.

N'oublions pas que *quand le présent est trop indigne du passé, le futur se venge*
(Philippe Sollers)

Baron A.L. JAUMOTTE
Membre de l'Académie Royale de Belgique
Membre associé de l'Académie des Sciences (Institut de France)

(11) Il y a progrès moral. A cinquante ans de distance, Sarajevo n'est pas comparable à Varsovie, fait remarquer Marek Halter.